



Œuvre artistique de :

Tom Ungerer intitulée "le marcheur sur les étoiles", conservée au Conseil de l'Europe à Strasbourg

Mis en page par :

Jean-Paul Cousin

Imprimés en :

offset avec apposition de barres phosphorescentes

Couleurs :

bleu, rouge, jaune, gris, noir, vert

Format :

vertical 21 x 36
50 timbres à la feuille
avec datation

Valeur faciale :

0,50 € - 0,75 €

premier jour



Dessiné par

Jean-Paul Véret-Lemarinier

Oblitération disponible sur place

Timbre à date 32 mm "Premier Jour"

Vente anticipée

Le samedi 18 octobre 2003 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Conseil de l'Europe, 67075 Strasbourg CEDEX.

Autre lieu de vente anticipée

Le samedi 18 octobre 2003 de 9h30 à 12h au bureau de poste de Strasbourg Marseillaise, 5, avenue de la Marseillaise, 67000 Strasbourg.

Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale permettant le dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir l'oblitération "Premier Jour" sur place.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 20 octobre 2003 et sur le site Internet de La Poste www.laposte.fr/timbres.

Conseil de l'Europe

Timbres-poste de service



Vente anticipée le 18 octobre 2003
à Strasbourg (Bas-Rhin)

Vente générale
dans tous les points philatélie
le 20 octobre 2003



Les Timbres-Poste de France

• • • Conseil de l'Europe

Timbres-poste de service

*Deux timbres-poste de format vertical 21 x 36
Œuvre de Tomi Ungerer intitulée "Le marcheur sur les étoiles"
et conservée au Conseil de l'Europe
Mis en page par Jean-Paul Cousin
Imprimés en offset avec apposition de barres phosphorescentes
50 timbres par feuille avec datation*

Le Conseil de l'Europe et Tomi Ungerer, le combat pour une citoyenneté européenne

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe est l'organisation de coopération intergouvernementale qui réunit aujourd'hui 45 États européens et garantit, à l'échelle du continent, le respect des valeurs fondamentales que sont la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme. C'est en son sein qu'a été élaborée la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Cour européenne des Droits de l'Homme qui assurent au quotidien la protection juridictionnelle des droits fondamentaux de la personne humaine dans tous ses États membres.

Le but premier du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres. Il favorise notamment la prise de conscience et le développement de l'identité culturelle et de la citoyenneté européennes grâce, en particulier, aux activités menées dans le cadre de la Convention culturelle européenne qui fêtera en 2004 son cinquantième anniversaire.

Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, nommé en 1999 "Ambassadeur de Bonne Volonté auprès du Conseil de l'Europe pour l'enfance et l'éducation" par son Secrétaire Général, Walter Schwimmer, s'est depuis lors engagé dans les nombreux combats de cette organisation. Il vient de recevoir le prix Erich-Kästner et le Conseil Municipal de Strasbourg a décidé de lui consacrer un musée au cœur de sa ville natale.

Parmi ses nombreux engagements européens, Tomi Ungerer a réalisé l'illustration qui a servi de motif à ce timbre à l'occasion d'EURORANDO. Cette grande manifestation européenne qui a conduit des milliers de randonneurs à travers l'Europe vers Strasbourg, est une façon de rapprocher des hommes et des femmes de cultures différentes, de les sensibiliser à leur appartenance à un même continent. Le marcheur infatigable qui progresse sur les étoiles symbolise ainsi l'Europe en mouvement.

Depuis 1958, La Poste française met à la disposition du Conseil de l'Europe des timbres-poste de service. Cette année l'organisation des 45 a choisi cette illustration de Tomi Ungerer pour symboliser le développement de la citoyenneté et de l'identité européennes.

Œuvre artistique
de Tomi Ungerer
© T. UNGERER/Conseil
de l'Europe

Metteur en page:
Jean-Paul COUSIN
Imprimés en offset



Le Conseil de l'Europe et Tomi Ungerer, le combat pour une citoyenneté européenne

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe est l'Organisation de coopération intergouvernementale qui réunit aujourd'hui 45 États européens et garantit, à l'échelle du continent, le respect des valeurs fondamentales que sont la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. C'est en son sein qu'a été élaborée la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Cour européenne des Droits de l'Homme qui assurent au quotidien la protection juridictionnelle des droits fondamentaux de la personne humaine dans tous ses États membres.

Le but premier du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres. Il favorise notamment la prise de conscience et le développement de l'identité culturelle et de la citoyenneté européennes grâce, en particulier, aux activités menées dans le cadre de la Convention culturelle européenne qui fêtera en 2004 son cinquantième anniversaire.



Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, nommé en 1999 "Ambassadeur de Bonne Volonté auprès du Conseil de l'Europe pour l'enfance et l'éducation" par son Secrétaire Général, Walter Schwimmer, s'est depuis lors engagé dans les nombreux combats de cette Organisation. Il vient de recevoir le prix Erich-Kästner et le Conseil Municipal de Strasbourg a décidé de lui consacrer un musée au cœur de sa ville natale.

Parmi ses nombreux engagements européens, Tomi Ungerer a réalisé l'illustration qui a servi de motif à ce timbre à l'occasion d'EURORANDO. Cette grande manifestation européenne qui a conduit des milliers de randonneurs à travers l'Europe vers Strasbourg, est une façon de rapprocher des hommes et des femmes de cultures différentes, de les sensibiliser à leur appartenance à un même continent. Le marcheur infatigable qui progresse sur les étoiles symbolise ainsi l'Europe en mouvement...

Depuis 1958, la Poste française met à la disposition du Conseil de l'Europe des timbres-poste de service. Cette année l'Organisation des 45 a choisi cette illustration de Tomi Ungerer pour symboliser le développement de la citoyenneté et de l'identité européennes.